

## QUESTION DE SYNTHÈSE

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
  - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

*La calculatrice n'est pas autorisée*

### THEME : Commerce international, croissance et développement.

#### I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.*

**Q1** – Quelles sont les principales mesures protectionnistes ? Définissez-les. (documents 1 et 4) (2 points)

**Q2** – Expliquez la proposition soulignée. (document 1) (1 point)

**Q3** – A partir du document 2, caractérisez la situation de la Chine ; quel lien peut-on établir entre ces différents résultats ? (document 2) (2 points)

**Q4** – Pourquoi les Etats-Unis et le Japon ont-ils eu recours à des mesures protectionnistes au XIXe siècle ? (document 3) ((2 points)

**Q5** – Quelles peuvent être les conséquences économiques et sociales d'une ouverture totale aux échanges pour certains pays en développement ? (document 3) (1 point)

**Q6** – Expliquez les risques de mesures protectionnistes pour le pays qui en est à l'origine. (document 4) (2 points)

#### 2 - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

***Après avoir montré que le protectionnisme peut être une politique favorable à la croissance et au développement, vous en expliquerez les limites.***

#### 3 - DOCUMENTS

##### DOCUMENT 1 -

La crainte que l'effondrement du commerce ne résulte d'une résurgence du protectionnisme au niveau mondial a fait réagir les gouvernements et les instances internationales. L'ensemble des acteurs ont conscience que le risque de contraction des échanges, qui aggraverait et prolongerait la crise, n'est pas nul. Même si un scénario du type années 1930 avec une escalade des barrières tarifaires semble impossible aujourd'hui, des répliques plus sophistiquées sont possibles. Au fur et à mesure du mouvement de libéralisation multilatérale des échanges sur les 60 dernières années, les Etats ont appris à élaborer des mesures plus subtiles de protection de leurs économies, au travers de droits anti-dumping, de mesures de sauvegarde (d'ailleurs autorisées sous certaines conditions par l'OMC), ou encore de mesures nationales comme les primes à la casse automobile qui peuvent se révéler protectionnistes de manières plus ou moins directe.

(Source : Philippe Askenazy et Daniel Cohen, " 16 nouvelles questions d'économie contemporaine", Albin Michel, 2010).

##### DOCUMENT 2 -

	Part dans le commerce mondial en %		Croissance annuelle moyenne du PIB en %	Entrées d'IDE** en milliards de \$ courants	Droits de douane moyens en %
	1973	2007	2000-2007	2000-2007	2001
<b>Etats-Unis</b>	12,3	8,5	2,6	1 178	2,3
<b>Union européenne</b>	38,6	39,1	2,1	3 275	3,1
<b>Japon</b>	6,4	5,2	1,5	51	3,9
<b>Chine</b>	1,0	8,9	10,1	481	14,1
<b>NPIA*</b>	3,4	9,3	5,0	285	9,2

(Source : OMC, CNUCED, Word Trade Report 2008 et CEPII, 2003).

\* NPIA = Nouveaux pays industrialisés d'Asie

\*\* IDE = Investissements directs à l'étranger

### DOCUMENT 3 -

Pour ne prendre que quelques exemples, la plupart des pays industriels avancés – dont les Etats-Unis et le Japon – ont édifié leur économie en protégeant judicieusement et sélectivement certaines de ses branches, jusqu'au moment où elles ont été assez fortes pour soutenir la concurrence étrangère. Si le protectionnisme généralisé n'a pas été efficace pour les pays qui l'ont mis en œuvre, la libéralisation rapide du commerce ne l'a pas été davantage. Contraindre un pays en développement à s'ouvrir à des produits importés qui vont rivaliser avec ceux de certaines de ses industries, dangereusement vulnérables à la concurrence de leurs homologues étrangères bien plus puissantes, peut avoir de désastreuses conséquences sociales et économiques. Les paysans pauvres des pays en développement ne pouvant évidemment pas résister aux produits massivement subventionnés en provenance d'Europe et des Etats-Unis, des emplois ont été systématiquement détruits avant que les secteurs industriel et agricole nationaux aient pu engager une dynamique forte de croissance et en créer de nouveaux. (Source : Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard 1982)

### DOCUMENT 4 -

Le régime de protection avantage la recherche de rentes plutôt que la compétitivité économique. Les droits de douane et certaines autres protections non tarifaires assurent la rentabilité des entreprises qui produisent en remplacement des importations. La demande de protection se maintiendra, voire se renforcera, si cette rentabilité est menacée par les progrès techniques et économiques réalisés à l'extérieur ou si une hausse des coûts est enregistrée à l'intérieur du pays concerné.

Les subsides\* et les avantages apportés aux exportations produisent les mêmes effets de gaspillage et de sclérose. Etant financés par les prélèvements obligatoires, ils ont pour effet immédiat une diminution du pouvoir d'achat, et donc une réduction de la demande domestique, dont les effets négatifs sur la croissance et l'emploi peuvent venir compenser, voire dépasser, les effets positifs induits, à court terme, par les protections sur les entreprises exportatrices.

Les protections apportées aux produits nationaux sont susceptibles également de conduire à des erreurs d'allocation des ressources. [...] Ce choix se paye en termes de gaspillage de l'épargne et d'aggravation du chômage.

(Source : Lahsen Abdelmalki et René Sandretto, « *Les effets contrastés de la libéralisation des échanges* », *Les cahiers français*, n° 325, mars-avril 2005).

\* Subventions.

# PROTECTIONNISME, CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT

## 1 - Travail préparatoire

**Q1** – Les deux principales mesures protectionnistes traditionnelles :

- Les droits de douane sont des taxes qui frappent les produits étrangers à leur entrée sur un territoire et qui ont pour but d'accroître leur prix, affaiblissant leur compétitivité face aux produits nationaux. Ils constituent une barrière tarifaire.
- Les quotas d'importation ou contingentements sont une mesure plus brutale qui consiste à limiter autoritairement la quantité d'un type de produits à l'importation, en provenance d'un ou plusieurs pays.

Mais depuis les années 1950, les accords du GATT, puis l'OMC, ont fortement limité les possibilités d'usage de ces mesures, donnant naissance à de nouvelles techniques s'apparentant au protectionnisme.

- Les normes techniques, sanitaires et, plus récemment environnementales. Elles ont pour but légitime la protection du consommateur ou la préservation de l'environnement, mais leur multiplication peut aussi avoir pour objectif de freiner l'entrée de produits étrangers.
- Les mesures anti-dumping qui consistent essentiellement à relever fortement les droits de douane sur des produits accusés d'être vendus à perte par des entreprises étrangères. Le dumping est une pratique de concurrence déloyale interdite par l'OMC ; ces mesures sont donc légitimes, mais le dumping est souvent difficile à prouver.

**Q2** – Le risque de contraction des échanges internationaux existe doublement en période de crise économique mondiale, comme nous en connaissons une aujourd'hui. Tout d'abord, ce risque découle directement de la récession ou de la faiblesse de la croissance mondiale. Le ralentissement de l'activité des entreprises limite leurs importations de matières premières, biens d'équipement et biens intermédiaires, et la faiblesse de la consommation des ménages agit de la même manière. En outre, en période de crise, la tentation protectionniste de repli sur soi pour protéger ses activités intérieures existe dans de nombreux pays.

Mais ce qui est plus grave, c'est qu'une contraction importante des échanges, due notamment à des mesures protectionnistes, aggraverait la crise en privant les entreprises de leurs débouchés extérieurs, accentuant la baisse de leurs activités et de leurs investissements. C'est ce cercle vicieux du protectionnisme généralisé qui a freiné la sortie de crise dans les années 1930.

**Q3** – Entre 2000 et 2007, le PIB de la Chine a augmenté en moyenne de 10,1 % par an, soit un taux de croissance environ quatre fois supérieur à celui des Etats-Unis et cinq fois plus important que celui de l'Union européenne.

La croissance chinoise a été fortement tirée par les exportations (stratégie de promotion des exportations) et a engendré une hausse des importations, de matières premières et de biens d'équipement notamment : c'est pourquoi le poids relatif de la Chine dans le commerce mondial a été multiplié par neuf entre 1973 et 2007, passant de 1 % à 8,9 %.

La pratique de droits de douane nettement plus élevés que ceux des pays industrialisés n'a pas empêché la Chine d'améliorer sa position dans le commerce mondial. En effet, ils représentaient en 2001 en moyenne 14, 1 % du prix des produits importés en Chine, contre 2,3 % aux Etats-Unis et 3,1 % dans l'Union européenne.

Les entrées d'IDE, pendant la période 2000-2007, représentent un montant de 481 milliards de dollars courants en Chine, soit un peu moins de la moitié du montant réalisé aux Etats-Unis. Ces IDE réalisés en Chine peuvent s'expliquer par la volonté des entreprises étrangères de contourner les droits de douane élevés mais aussi par les perspectives de forte croissance du marché intérieur chinois. S'ils ne sont pas d'un montant plus élevé, c'est en raison d'un strict encadrement des investissements des firmes étrangères par l'Etat chinois.

**Q4** – Les Etats-Unis et le Japon au XIX<sup>e</sup> siècle ont été confrontés à la concurrence de l'économie britannique dont l'industrialisation était plus ancienne et qui exerçait une domination sur le monde. Pour ériger leur industrie, ils ont adopté des mesures protectionnistes, conformément à la thèse de F. List : le protectionnisme « éducateur », destiné aux industries naissantes.

L'analyse de List met en évidence qu'une industrie nouvelle implantée dans un pays ne peut pas affronter la concurrence des entreprises produisant déjà dans la même branche, depuis plus longtemps. Pourquoi ? Parce que sa production, en quantité nécessairement réduite au démarrage, ne lui permet pas de réaliser des économies d'échelle et d'être compétitive face aux entreprises des autres pays. En outre, l'activité débutante ne dispose pas toujours de la main d'œuvre qualifiée nécessaire et ne bénéficie pas des effets d'apprentissage.

Il est donc légitime pour un pays de protéger temporairement ses industries naissantes face à la concurrence extérieure jusqu'à ce qu'elles atteignent une maturité qui permettra l'ouverture.

**Q5** – Pour les pays en développement (PED), une ouverture totale aux échanges internationaux peut avoir des conséquences économiques et sociales négatives, surtout s'il s'agit de pays à faible revenu. Les importations de biens manufacturés peuvent empêcher les activités industrielles de se développer si des mesures de protection ne leur sont pas assurées (thèse de List). Quant aux importations de produits alimentaires, elles peuvent déstabiliser l'agriculture locale, souvent moins productive, entraînant la ruine de nombreux paysans. La conséquence est alors l'exode rural massif, l'urbanisation anarchique, avec le gonflement des bidonvilles, aggravant la pauvreté des populations.

Il en résulte pour ces pays une dépendance accrue vis-à-vis des pays de Nord.

**Q6** – Le protectionnisme n'est pas sans danger pour un pays qui déciderait de telles mesures aujourd'hui.

Tout d'abord, en préservant les entreprises nationales de la concurrence extérieure, il freine les efforts de modernisation, de rationalisation des procédés de production et de diffusion du progrès technique. Les gains de productivité des entreprises artificiellement protégées en sont ralentis, et leur compétitivité amoindrie.

Ensuite, les importations de produits à faible prix avantagent les consommateurs et représentent pour eux un gain de pouvoir d'achat. C'est le cas par exemple des textiles chinois vendus en Europe ou aux Etats-Unis, massivement achetés par les catégories les plus modestes de la population. Or le gain de pouvoir d'achat réalisé sur certaines consommations est reporté sur d'autres biens ou services, produits par des entreprises implantées sur le territoire national.

Ensuite, des mesures protectionnistes unilatérales provoquent un protectionnisme de rétorsion et privent les entreprises nationales de leurs débouchés extérieurs, freinant leur activité. Ces mesures de rétorsion (dont la hausse des droits de douane) sont par ailleurs autorisées par l'OMC qui peut condamner un pays à l'origine de mesures protectionnistes unilatérales.

## 2 - Synthèse

Avec la crise économique mondiale actuelle, qui risque d'être la plus grave depuis celle des années 1930, les craintes d'un retour du protectionnisme s'expriment ouvertement. Le protectionnisme recouvre toutes les mesures prises par les Etats pour avantager les produits nationaux au détriment des produits étrangers. Ces mesures sont diverses : droits de douane, quotas d'importations, subventions aux produits nationaux, normes sanitaires ou environnementales freinant l'entrée des produits étrangers, pour ne citer que les principales.

Les craintes qui s'expriment aujourd'hui au sujet d'un retour du protectionnisme révèlent la conception dominante en matière d'échanges internationaux : le libre-échange serait un facteur de croissance économique et, *a contrario*, le protectionnisme un frein à la croissance. Si une partie de ces craintes est légitime, le débat entre libre-échange et protectionnisme doit être sérieusement nuancé. Le protectionnisme n'a-t-il que des inconvénients ? Ne peut-il pas favoriser la croissance et le développement d'un pays ? Libre-échange et protectionnisme sont-ils nécessairement incompatibles ?

Nous verrons que le protectionnisme peut être favorable à la croissance et au développement, dans certains cas, mais qu'il comporte aussi des dangers.

### I – Le protectionnisme peut être favorable à la croissance et au développement.

#### A – Le maintien ou la résurgence de mesures protectionnistes....

- La forte croissance du commerce mondial depuis la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale dans un contexte de libéralisation des échanges...
- ...N'a pas empêché le maintien de certaines protections, comme les droits de douane qui ont baissé mais n'ont pas disparu. (doc. 1) Q1 Les deux principales mesures protectionnistes traditionnelles :
  - ✓ Les droits de douane sont des taxes qui frappent les produits étrangers à leur entrée sur un territoire et qui ont pour but d'accroître leur prix, affaiblissant leur compétitivité face aux produits nationaux. Ils constituent une barrière tarifaire.
  - ✓ Les quotas d'importation ou contingentements sont une mesure plus brutale qui consiste à limiter autoritairement la quantité d'un type de produits à l'importation, en provenance d'un ou plusieurs pays.
- ...Et l'apparition de nouvelles mesures protectionnistes, plus subtiles. (doc. 1) Q1 Mais depuis les années 1950, les accords du GATT, puis l'OMC, ont fortement limité les possibilités d'usage de ces mesures, donnant naissance à de nouvelles techniques s'apparentant au protectionnisme.
  - ✓ Les normes techniques, sanitaires et, plus récemment environnementales. Elles ont pour but légitime la protection du consommateur ou la préservation de l'environnement, mais leur multiplication peut aussi avoir pour objectif de freiner l'entrée de produits étrangers.
  - ✓ Les mesures anti-dumping qui consistent essentiellement à relever fortement les droits de douane sur des produits accusés d'être vendus à perte par des entreprises étrangères. Le dumping est une pratique de concurrence déloyale interdite par l'OMC ; ces mesures sont donc légitimes, mais le dumping est souvent difficile à prouver.

#### B – ...Peut être justifié pour favoriser la croissance et le développement.

- L'argument de la protection des industries naissantes. (doc. 3) Q4 Les Etats-Unis et le Japon au XIX<sup>e</sup> siècle ont été confrontés à la concurrence de l'économie britannique dont l'industrialisation était plus ancienne et qui exerçait une domination sur le monde. Pour ériger leur industrie, ils ont adopté des mesures protectionnistes, conformément à la thèse de F. List : le protectionnisme « éducateur », destiné aux industries naissantes.
  - ✓ L'analyse de List met en évidence qu'une industrie nouvelle implantée dans un pays ne peut pas affronter la concurrence des entreprises produisant déjà dans la même branche, depuis plus longtemps. Pourquoi ? Parce que sa production, en quantité nécessairement réduite au démarrage, ne lui permet pas de réaliser des économies d'échelle et d'être compétitive face aux entreprises des autres pays. En outre, l'activité débutante ne dispose pas toujours de la main d'œuvre qualifiée nécessaire et ne bénéficie pas des effets d'apprentissage.
  - ✓ Il est donc légitime pour un pays de protéger temporairement ses industries naissantes face à la concurrence extérieure jusqu'à ce qu'elles atteignent une maturité qui permettra l'ouverture.
- Un certain protectionnisme semble avoir favorisé une forte croissance dans certains pays : la Chine, les NPIA, comme pour la Corée du Sud dans les années 1970. (doc. 2) Q3 Entre 2000 et 2007, le PIB de la Chine a augmenté en moyenne de 10,1 % par an, soit un taux de croissance environ quatre fois supérieur à celui des Etats-Unis et cinq fois plus important que celui de l'Union européenne.
  - ✓ La croissance chinoise a été fortement tirée par les exportations (stratégie de promotion des exportations) et a engendré une hausse des importations, de matières premières et de biens d'équipement notamment : c'est pourquoi le poids relatif de la Chine dans le commerce mondial a été multiplié par neuf entre 1973 et 2007, passant de 1 % à 8,9 %.
  - ✓ La pratique de droits de douane nettement plus élevés que ceux des pays industrialisés n'a pas empêché la Chine d'améliorer sa position dans le commerce mondial. En effet, ils représentaient en 2001 en moyenne 14,1 % du prix des produits importés en Chine, contre 2,3 % aux Etats-Unis et 3,1 % dans l'Union européenne.
  - ✓ Les entrées d'IDE, pendant la période 2000-2007, représentent un montant de 481 milliards de dollars courants en Chine, soit un peu moins de la moitié du montant réalisé aux Etats-Unis. Ces IDE réalisés en Chine peuvent s'expliquer par la volonté des entreprises étrangères de contourner les droits de douane élevés mais aussi par les perspectives de forte croissance du marché intérieur chinois. S'ils ne sont pas d'un montant plus élevé, c'est en raison d'un strict encadrement des investissements des firmes étrangères par l'Etat chinois.

- L'ouverture totale aux échanges internationaux peut avoir des conséquences économiques et sociales très négatives pour les pays à faible revenu. (doc. 3) Q5
- ✓ Pour les pays en développement (PED), une ouverture totale aux échanges internationaux peut avoir des conséquences économiques et sociales négatives, surtout s'il s'agit de pays à faible revenu. Les importations de biens manufacturés peuvent empêcher les activités industrielles de se développer si des mesures de protection ne leur sont pas assurées (thèse de List).
- ✓ Quant aux importations de produits alimentaires, elles peuvent déstabiliser l'agriculture locale, souvent moins productive, entraînant la ruine de nombreux paysans. La conséquence est alors l'exode rural massif, l'urbanisation anarchique, avec le gonflement des bidonvilles, aggravant la pauvreté des populations. Il en résulte pour ces pays une dépendance accrue vis-à-vis des pays de Nord.

## II – Les limites du protectionnisme.

### A – Les dangers internes du protectionnisme. (doc. 4) Q6

Le protectionnisme n'est pas sans danger pour un pays qui déciderait de telles mesures aujourd'hui.

- Tout d'abord, en préservant les entreprises nationales de la concurrence extérieure, il freine les efforts de modernisation, de rationalisation des procédés de production et de diffusion du progrès technique. Les gains de productivité des entreprises artificiellement protégées en sont ralentis, et leur compétitivité amoindrie.
- Ensuite, les importations de produits à faible prix avantagent les consommateurs et représentent pour eux un gain de pouvoir d'achat. C'est le cas par exemple des textiles chinois vendus en Europe ou aux Etats-Unis, massivement achetés par les catégories les plus modestes de la population. Or le gain de pouvoir d'achat réalisé sur certaines consommations est reporté sur d'autres biens ou services, produits par des entreprises implantées sur le territoire national.
- Enfin, des mesures protectionnistes unilatérales provoquent un protectionnisme de rétorsion et privent les entreprises nationales de leurs débouchés extérieurs, freinant leur activité. Ces mesures de rétorsion (dont la hausse des droits de douane) sont par ailleurs autorisées par l'OMC qui peut condamner un pays à l'origine de mesures protectionnistes unilatérales.

### B – Les dangers d'un protectionnisme généralisé, en période de crise économique mondiale. (doc. 1) Q2

Le risque de contraction des échanges internationaux existe doublement en période de crise économique mondiale, comme nous en connaissons une aujourd'hui.

- Tout d'abord, ce risque découle directement de la récession ou de la faiblesse de la croissance mondiale. Le ralentissement de l'activité des entreprises limite leurs importations de matières premières, biens d'équipement et biens intermédiaires, et la faiblesse de la consommation des ménages agit de la même manière. En outre, en période de crise, la tentation protectionniste de repli sur soi pour protéger ses activités intérieures existe dans de nombreux pays.
- Mais ce qui est plus grave, c'est qu'une contraction importante des échanges, due notamment à des mesures protectionnistes, aggraverait la crise en privant les entreprises de leurs débouchés extérieurs, accentuant la baisse de leurs activités et de leurs investissements. C'est ce cercle vicieux du protectionnisme généralisé qui a freiné la sortie de crise dans les années 1930.

### Conclusion :

La doctrine dominante du libre-échange et les avantages incontestables de celui-ci en matière de croissance économique n'ont pas entraîné la disparition totale des mesures protectionnistes dans le monde. L'exemple des pays émergents, la Chine en particulier, montre qu'un pays peut très bien avoir une forte croissance économique et se développer avec une politique volontariste de protection de son économie nationale et qu'en outre, cela n'empêche pas son insertion dans les échanges internationaux, avec tous les avantages qu'il peut en retirer.

Il est bien évident en revanche qu'une attitude du « chacun pour soi » amenant les pays à un repli protectionniste risquerait d'aggraver la crise que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi l'OMC doit veiller plus que jamais à éviter un retour du protectionnisme dans le monde.

Les problèmes posés par la crise actuelle vont toutefois bien au-delà du fonctionnement des échanges internationaux et posent la question de la régulation d'une mondialisation, financière en particulier, mal contrôlée.

Corrigé de Adeline Boisselier